

Chers producteurs et partenaires,

Le temps est à la planification et je peux vous annoncer que, dès ce printemps, nous passerons en action pour une dernière année du projet de bassin du Coderre riche en réalisations sur le terrain! Les résultats des essais d'engrais vert intercalaires réalisés en 2013 sont enthousiasmants, et les initiatives vont se multiplier du côté des cultures de couverture cette année : suivi du seigle d'automne semé à l'automne et essais de nouvelles espèces d'engrais verts dans le maïs et le soya. Les essais de revégétalisation de talus effectués dans le cours d'eau Cusson seront également à suivre et devraient être reproduits dans deux cours d'eau des MRC de la Vallée du Richelieu et de Marguerite d'Youville. Des milliers de piquets ont été installés le long des bandes riveraines à Verchères et à St-Antoine-sur-Richelieu à l'automne et, au printemps, ce sera au tour des berges de St-Amable et de St-Marc-sur-Richelieu d'être balisées. D'autre part, deux groupes de discussion se tiendront ce mois-ci, afin de mieux connaître vos opinions au sujet du projet collectif du bassin du Coderre. Il s'agit d'une première depuis l'instauration des projets de bassins versants en 2005 et nous espérons ainsi être en mesure d'améliorer les futurs projets pour mieux répondre à vos attentes. Merci pour votre participation et au plaisir de poursuivre les actions avec vous!

Cécile Tartera, agr.
Coordonnatrice du projet



Dans ce numéro

Ça s'est passé récemment

Bilan des essais de ray-grass intercalaire réalisés en 2013

A venir prochainement

Groupes de discussion sur le projet collectif du Coderre

Poursuite du balisage de la bande riveraine

Saviez-vous que?... Chaque pneu a sa pression optimale

Le mot du partenaire : MRC de la Vallée du Richelieu

Contactez-nous !

Le Coderre en un coup d'œil :

- **Au moins 612 ha** de culture de couverture ont été implantés dans le bassin du Coderre en 2013
- **17 producteurs** de St-Antoine-sur-Richelieu et Verchères ont accepté que des balises soient implantées sur leurs terres le long des cours d'eau afin de délimiter la bande riveraine, soient **25 km**
- **28 producteurs** ont participé à l'atelier sur les cultures intercalaires le 23 janvier dernier à St-Hyacinthe

Ça s'est passé dernièrement

Bilan des essais de ray-grass intercalaire réalisés en 2013



Une quarantaine de personnes ont assisté, le 23 janvier dernier, à la présentation des résultats des essais de ray-grass intercalaire dans le maïs réalisés dans les bassins versants du ruisseau Coderre et de la rivière des Hurons. Les essais ont eu lieu chez 15 producteurs et ont été concluants à plusieurs égards. De façon générale, le ray-grass, qui avait été semé à la volée avec divers équipements, s'est bien implanté et a créé une couverture de sol homogène, et ce sans diminuer les rendements de maïs. En tout, près de 150 ha de culture intercalaire ont ainsi été implantés, contribuant à l'amélioration de la structure du sol et à la réduction de l'érosion dans les deux bassins versants. Après la présentation des résultats par les agronomes des clubs Groupe ProConseil et Agri Conseils Maska, un panel de producteurs ayant participé aux essais ont partagé leur expérience avec les producteurs présents. Plusieurs d'entre eux ont constaté une meilleure portance du sol dès la récolte 2013 et tous prévoient semer à nouveau une culture intercalaire dans leur maïs en 2014.

A venir prochainement

Groupes de discussion sur le projet collectif du Coderre

Deux groupes de discussion (focus group) se tiendront ce mois-ci, afin de consulter les producteurs sur la démarche du projet de bassin du Coderre et de leur permettre d'exprimer leur point de vue sur l'approche utilisée. Une vingtaine de personnes, des 5 municipalités concernées, ont été sollicitées pour représenter les producteurs du bassin. Les ateliers seront animés par un intervenant extérieur afin d'assurer la confidentialité des propos. L'information sera utilisée afin d'adapter notre approche à vos attentes pour cette dernière année de projet. Elle sera également transmise à la coordination provinciale des projets de bassins versants, et pourra être prise en compte afin d'améliorer les futurs projets.



Poursuite du balisage de la bande riveraine



A l'automne, le bassin du ruisseau Coderre, 25 km de bande riveraine ont été délimités avec des balises de déneigement dans les municipalités de St-Antoine-sur-Richelieu et de Verchères, avec l'appui moral et financier de ces dernières. Ce printemps, les municipalités de St-Amable et St-Marc-sur-Richelieu ont signifié leur intérêt à mettre en place cette initiative sur leur territoire inclus dans le bassin du Coderre, soient 30 km. Les balises seront installées dès que possible au printemps, avant les semis, chez l'ensemble des producteurs volontaires. Les producteurs concernés seront contactés au préalable. Ce projet de balisage a pour but de contribuer à :

- **Aider les producteurs à se mettre en conformité** vis-à-vis du REA ;
- **Garder le sol et les fertilisants au champ**, en réduisant l'érosion par ruissellement ;
- **Améliorer la qualité de l'eau**, en réduisant les apports de matières fertilisantes aux cours d'eau ;
- **Améliorer l'habitat aquatique**, en réduisant l'apport de sédiments et la turbidité des cours d'eau ;
- **Améliorer la biodiversité**, en fournissant un habitat et une source de nourriture pour les pollinisateurs et la petite faune ;
- **Favoriser la cohabitation harmonieuse** entre ruraux agricoles et non agricoles, en donnant une image favorable et une preuve de mobilisation du monde agricole autour de la qualité de l'eau.

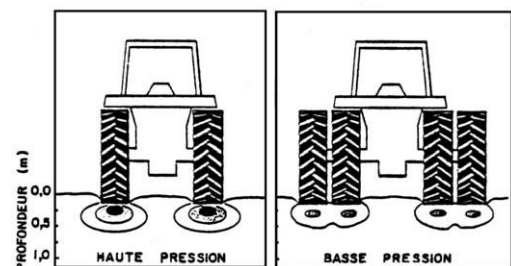
Saviez-vous que?... Chaque pneu a sa pression optimale

Dans un récent article du magazine Producteur Plus, M. Lamarre, agr. et ing., présentait une vision pessimiste de l'état des sols au Québec. Un des points mis en avant dans son constat peu reluisant était le problème de compaction lié aux pressions de pneus trop élevées et à des tracteurs mal équilibrés. Un pneu trop gonflé génère plusieurs problèmes :

- Glissement du pneu, ce qui entraîne plus de pression au sol et donc de compaction;
- Perte de motricité
- Usure prématurée du pneu;
- Diminution de l'effet amortisseur.

De plus, si le poids est mal réparti sur les essieux, tous ces points négatifs sont accrus.

Chaque pneu fonctionne avec une pression optimale. Celle-ci change d'un manufacturier à l'autre, mais également d'une gamme à l'autre au sein d'une même marque. La pression varie également en fonction du poids et de la vitesse appliqués au pneu. Pour connaître cette pression, il faut se référer à la charte du manufacturier. Optimiser le gonflage des pneus permet d'améliorer l'efficacité, tout en faisant des économies de carburant. Votre agronome peut vous indiquer la pression optimale de gonflage pour chaque équipement utilisé avec votre tracteur, ou bien une pression optimale pour tous les travaux de l'année. Si la machinerie est accessible, profitez de l'accalmie hivernale pour faire la calibration dès maintenant! Des aides financières sont disponibles pour les producteurs souhaitant réaliser cet ajustement. Pour en savoir plus, contactez la coordonnatrice du projet.



Changements de densité sous roue unique et sous roues doubles

Le mot du partenaire : la MRC de la Vallée du Richelieu



De par la Loi sur les compétences municipales, la MRC est responsable de tous les cours d'eau à débit régulier ou intermittent présents sur son territoire et doit veiller au libre écoulement des eaux. Lorsqu'elle est avisée de la présence, dans un cours d'eau, d'une obstruction qui menace la sécurité des biens ou des personnes, la MRC doit rétablir le libre écoulement.

Par conséquent, lorsque la sédimentation d'un cours d'eau devient trop importante et nuit au drainage agricole, la MRC effectue des travaux d'entretien et de nettoyage afin d'enlever les sédiments accumulés et de garantir le bon égouttement des terres. Afin d'assurer la pérennité des travaux d'entretien, la MRC pense qu'il est essentiel de sensibiliser les propriétaires riverains au respect de la bande riveraine ainsi qu'à l'installation de structures hydroagricoles permettant de réduire l'apport de sédiments dans les cours d'eau.

Depuis 2011, la MRC de La-Vallée-du-Richelieu appuie le projet de bassin versant du ruisseau Coderre et travaille en collaboration avec les coordonnatrices, afin d'arrimer les interventions effectuées dans les cours d'eau. Les essais de revégétalisation de talus dans le cours d'eau Cusson en sont un exemple. En 2014, de nouveaux essais de revégétalisation seront réalisés dans un cours d'eau de la MRC et, à l'issue des travaux, un balisage de la bande riveraine sera réalisé. Ceci permettra également de réduire l'impact environnemental des entretiens de cours d'eau et de contribuer à préserver la qualité de l'eau sur le territoire de la MRC. Avant d'intervenir dans le littoral d'un cours d'eau situé sur le territoire de la MRC ou pour toutes questions relatives à ce sujet, veuillez communiquer avec madame Mélanie Drouin, coordonnatrice aux cours d'eau, au (450) 464-0339 poste 2113.



Contactez-nous !

Cécile Tartera, agr.

Cecile.tartera@groupeproconseil.com

(450) 864-0180 # 106

Groupe ProConseil

347 rue Duvernay, bureau 203

Beloeil (QC) J3G 5S8

